



REGLEMENT PARTICULIER
RUN Guy VALSIN
13 Septembre 2026 8h00 – 17h30

Route de Larose, 97128 GOYAVE

RUN Guy VALSIN – Règlement Particulier – 13 septembre 2026

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ART. 1 – DEFINITION	3
Art.2 – CONCURRENTS.....	3
Art.3 – CATEGORIES	3
Art.4 – EPREUVES.....	3
Art.5 – ENGAGEMENT.....	4
Art.6 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	4
Art.7 – VERIFICATIONS TECHNIQUES.....	5
Art. 8 – PADDOCK	5
Art.9 – LE PARCOURS.....	6
Art.10 – DEROULEMENT DE LA COURSE.....	6
Art.11 – ASSURANCE.....	7
Art.12 – HORAIRES ET DEROULEMENT DE L’EPREUVE	7
Art.13 – PRIX	7
Art.14 – CONTROLE DES EPREUVES	7
Art.15 – RECLAMATIONS	8
Art.16 – CONTROLE ANTI-DOPAGE.....	8
Art.17 – APPLICATION DU REGLEMENT.....	9
ANNEXE I - PLAN DU CIRCUIT	10
Annexe II -DEROULE DES MONTEES	13
ANNEXE III – PLANNING DE LA COURSE	14

RUN Guy VALSIN – Règlement Particulier – 13 septembre 2026

ART. 1 – DEFINITION

L'association **KARUKERA RACING TEAM** organise une course d'accélération inscrite dans le championnat de la Guadeloupe et se déroulant :

Le 13 Septembre 2026

Cette manifestation mettra à l'honneur de Guy VALSIN, ancien champion du championnat Run de la Guadeloupe.

Art.2 – CONCURRENTS

Chaque pilote devra être à minima âgé de 7 ans (la limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur) et être titulaire d'une licence compétition nationale (annuelle ou journalière) délivrée par la FFM et en cours de validité.

Tout pilote mineur devra obligatoirement être accompagné d'une personne « représentant légal » ou « mandatée » et titulaire du Guidon d'Or ou du CASM.

Deux pilotes ne peuvent s'engager sur une même machine.

Art.3 – CATEGORIES

Les catégories sont les suivantes :

- Quads
- Scooters de 49 à 150 cc
- Dragster de 49 à 150 cc
- Maxiscoot pour les motos de 151 à 599 cc
- 800 pour les motos de 601 à 799cc et les roadsters de plus de 600 cc
- Street bike pour les motos d'origine de plus de 800cc
- Prostock pour les motos modifiées

Art.4 – EPREUVES

7 jours avant la date de l'épreuve, le club organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition si un minimum de 20 pilotes (toutes catégories confondues) n'est pas engagé à l'épreuve.

L'organisateur ainsi que le directeur de course se réservent le droit d'annuler la manifestation si les conditions climatiques ne sont pas réunies afin de permettre aux pilotes de concourir dans des conditions de sécurité suffisantes.

RUN Guy VALSIN – Règlement Particulier – 13 septembre 2026

Art.5 – ENGAGEMENT

Le prix de l'engagement par pilote est fixé :

Date	Tarif
Jusqu'au Mercredi 9 septembre 2026 – 12h	130€
De Mercredi 9 Septembre au Vendredi 11 Septembre 2026 – 18h	150€

Les inscriptions à l'épreuve seront closes le **Vendredi 11 Septembre 2026 à 18h00**.

Art.6 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pilotes, quelle que soit la catégorie, devront se présenter au contrôle administratif qui sera ouvert la veille de la course (**de 10h00 à 15h00**).

IMPORTANT : Les licences papiers ne sont plus valables depuis le 24 Février 2026.

Les certificats médicaux hors format FFM ne sont également plus valides.

Chaque participant doit créer son compte sur la plateforme FFM et y uploader son certificat médical format FFM. Il est recommandé de faire cette démarche au plus tard 72 heures (3 jours) avec le Contrôle Technique.

Aux vérifications administratives, le secrétariat assurera le contrôle :

- Des licences FFM 2026 annuelles ou journalières ;
- De la confirmation d'engagement ;

Art.7 – VERIFICATIONS TECHNIQUES

Les opérations de vérifications se dérouleront la veille de la course de **10h00 à 15h00** à l'adresse suivante :

PLANET SCOOTER

1 Rue Henri Becquerel

Z.I JARRY

97122 BAIE-MAHAULT

À cette occasion, seront vérifiés :

➤ **PILOTE ET EQUIPEMENT :**

- Contrôle du casque homologué (norme FIM). Seul les casques de type intégral sont autorisés
- Contrôle de la tenue du pilote combinaison d'une seule pièce (cuir ou kevlar homologué FIM), conforme au règlement des courses sur route). Les combinaisons deux pièces sont autorisées si elles sont équipées d'une fermeture éclair rendant solidaire le pantalon et le blouson ;
- Bottes (Les demi-bottes sont interdites) ;
- Gants en cuir ;
- Protection dorsale obligatoire (norme EN 1621-2 ou Label FFM) ;

Charlotte obligatoire pour les cheveux longs.

Art. 8 – PADDOCK

Chaque pilote a le droit à un stand de 3x3m.

Chaque véhicule devra être stationné sur un tapis environnemental.

Chaque pilote a le droit d'être entouré de quatre personnes au sein de son stand.

Chacun des accompagnateurs doit être titulaire d'une licence assistant pilote ou team manager valide.

Les enfants de moins de 12 ans sont interdits dans le paddock.

La consommation d'alcool est interdite au sein du paddock.

Il est interdit de fumer dans le paddock.

2 extincteurs sont installés dans le paddock. (Un à côté du premier stand, un à côté du dernier).

Art.9 – LE PARCOURS

Le parcours a une longueur de **402 mètres**.

Art.10 – DEROULEMENT DE LA COURSE

La course se déroulera comme suit :

- Une montée découverte où tous les pilotes montent en groupe.
- Période de montées de qualification
 - Temps chronométré lors de chaque montée.
 - Le faux départ n'est pas pris en compte.
 - Un classement par catégorie sera établi par catégorie en fonction du meilleur temps de chaque pilote.
 - À leur retour les pilotes reçoivent le ticket avec le temps chronométré.
- Montées éliminatoires
 - À l'issue d'un tirage au sort par catégorie une grille de départ est créée.
 - Toutes les tranches de final seront réalisées au même moment pour toutes les catégories.
 - Les faux départs sont éliminatoires.
 - Une grille de départ sera mise à disposition sur un tableau.
 - À leur retour les pilotes reçoivent le ticket avec le temps chronométré.
- Règlement de compte
 - Les pilotes choisissent entre leurs adversaires.
 - Le faux départ constitue une défaite.
 - À leur retour les pilotes reçoivent le ticket avec le temps chronométré.

Art.11 – ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une police d'assurance conforme à la législation en vigueur auprès de la compagnie **MARSH**.

Art.12 – HORAIRES ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes. Le déroulement de la manifestation est décrit en Annexe II.

Le planning horaire est présenté en Annexe III.

Après la dernière montée, un véhicule avec un officiel ramènera les concurrents au paddock.

Art.13 – PRIX

Seront récompensés, les trois premiers de chaque catégorie. A savoir :

- Quads
- Scooters de 49 à 150 cc
- Dragster de 49 à 150 cc
- Maxiscoot pour les motos de 151 à 599 cc
- 800 pour les motos de 601 à 799cc et les roadsters de plus de 600 cc
- Street bike pour les motos d'origine de plus de 800cc
- Prostock pour les motos modifiées

Les pilotes recevront des prix et/ou des coupes lors de la cérémonie de remise de prix.

Art.14 – CONTROLE DES EPREUVES

La Ligue Régionale de Motocyclisme de Guadeloupe désignera des officiels.

Le secrétariat du jury sera assuré par le club.

Art.15 – RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75€.

Pour les réclamations nécessitant un démontage moteur un deuxième chèque de 75€ pour le démontage d'un moteur 2T et 150€ pour le démontage d'un moteur 4T devront être remis.

Une réclamation doit être déposée :

- Avant le commencement des opérations de vérification pour une réclamation contre la distance annoncée pour un parcours ou pour l'une des clauses figurant au règlement particulier ;
- Immédiatement après la fin des opérations de vérification pour une réclamation contre une décision prise par un commissaire technique ou tout ce qui concerne le pesage ou les vérifications et la qualification des concurrents.

Dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats pour une réclamation contre :

- Une décision prise par un officiel de la course ;
- Une erreur ou une irrégularité commise au cours de la compétition par un concurrent ou un assistant ;
- Le classement d'une course.

En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie) le Directeur de Course pourra annuler la compétition.

Art.16 – CONTROLE ANTI-DOPAGE

Lors de la course il pourra être mis en place un contrôle anti-dopage pour les pilotes. Ce contrôle fera un dépistage des substance dopantes, de l'alcoolémie ainsi que des stupéfiants.

Art.17 – APPLICATION DU REGLEMENT

Tous les cas non prévus au présent règlement particulier seront tranchés par le Jury de l'épreuve, conformément aux dispositions du code sportif national de la F.F.M.

KARUKÉRA RACING TEAM
Association loi 1901
☎ : 06 90 21 00 24
@ : contact@karukeraracingteam.com
SIRET : 924 978 687 00011



Président du Karukera Racing Team

ANNEXE I- PLAN DU CIRCUIT

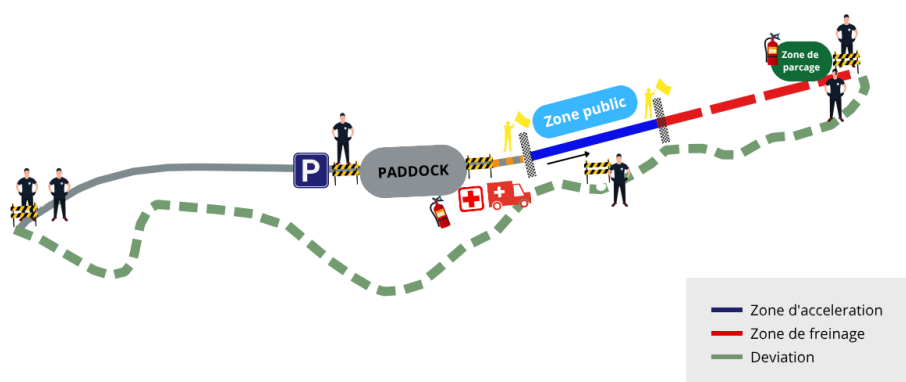
Déviations dans les deux sens de circulation vers la départementale 33 durant le temps de la manifestation.

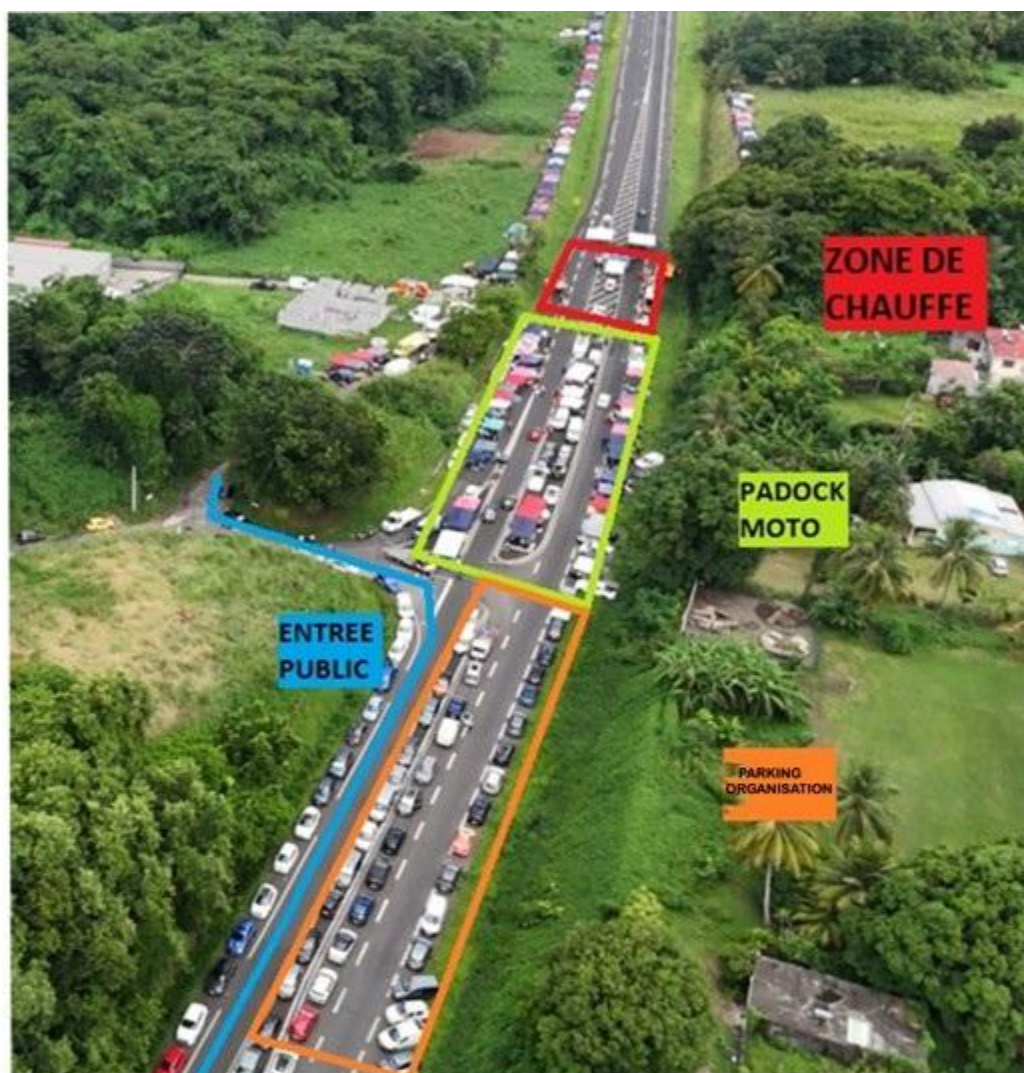
Run 400m Larose Goyave

Longueur totale : 1007,33m

Longueur zone d'accélération : 402,33m

Longueur zone de freinage : 605m





L'entrée du public se fait via le cheminement matérialisé en bleu

Il y aura un vigile pour s'assurer que le public n'accède pas au paddock

La zone public se trouve sur la partie gauche de la piste



Annexe II-DEROULE DES MONTEES

Eléments du dispositif

Voiture ouvreuse équipée d'un gyrophare avec à son bord un commissaire de piste

Voiture serre-file équipée d'un gyrophare avec à son bord un commissaire de piste

Equipe sanitaire composée d'une ambulance, d'un médecin et de secouristes

Déroulé

Le directeur de course envoie le commissaire de piste à bord du véhicule ouvreuse afin de s'assurer que les conditions de sécurité sont optimales.

Le commissaire de piste reste en fin de piste afin de réceptionner les pilotes.

Le directeur course peut alors commencer les départs

Quand tous les concurrents ont effectué leur montée, le directeur de course envoie un autre commissaire de piste dans un véhicule serre-file afin d'aller chercher les pilotes.

À l'arrivée du véhicule serre-file, le véhicule ouvreuse part suivi des pilotes afin de contrôler la vitesse sur le retour.

Le véhicule serre-file ferme la marche de ce convoi.

ANNEXE III – PLANNING DE LA COURSE

	Heures			Durée
	Début	Fin		
Veille de la course	10:00	15:00	Contrôles administratifs et techniques	5:00:00
Jour de la course	8:00	8:10	Briefing avec la direction de course	0:10:00
	8:10	8:20	Montée découverte	0:10:00
	8:30	12:30	Montées qualifications	4:00:00
	12:30	14:00	Pause déjeuner	1:30:00
	14:00	15:30	Eliminatoires	1:30:00
	15:30	17:00	Règlement de compte	1:30:00
	17:00		Remise des prix	
	17:30		Fin de la manifestation – Ouverture des routes	